



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 2 OCTOBRE 2023**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :  
le 26/09/2023

Publication :  
le 06/10/2023

**Délibération n° D-2023-316**

**Adhésion - Association Française des Personnels d'Entretien  
des Terrains de golf (AGREF) - Service Espaces Verts et  
Naturels**

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET-MAULINARD.

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE

**Excusés :**

Madame Ségolène BARDET.

**Direction Ressources Humaines**

**Adhésion - Association Française des Personnels  
d'Entretien des Terrains de golf (AGREF) - Service  
Espaces Verts et Naturels**

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

L'Association Française des Personnels d'Entretien des Terrains de Golf, dite AGREF, est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Elle a pour but :

- de reconnaître et défendre la profession ;
- de créer des conventions collectives propres à la profession ;
- d'organiser des rencontres et des échanges amicaux et professionnels ;
- de faire circuler des informations techniques ;
- d'organiser des stages de formation continue ;
- de faire vivre et pérenniser l'Institut de Recherches, d'Enquêtes et d'Etudes, de Communications, d'Informations et Base de données sur la création et l'entretien des golfs dans le respect de l'Environnement, dénommé « Ecoumène golf et environnement ».

L'adhésion de la Ville de Niort à l'AGREF permet aux agents du Service Espaces verts et Naturels, secteur Espaces Verts Sportifs, de bénéficier de formations spécifiques et de conseils pour la gestion des terrains engazonnés.

Le coût annuel de l'adhésion est estimé à 80,00€.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser l'adhésion de la Ville de Niort à l'AGREF à partir de l'année 2023 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et à verser la cotisation annuelle.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Aurore NADAL**

**Jérôme BALOGE**